

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Études de Lettres
Band: 1 (1926-1927)
Heft: 1

Rubrik: Chronique de la faculté des lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chaque groupe a à sa tête un secrétaire chargé, entre autres, de tenir à jour la liste des membres, d'organiser le travail en cherchant des introducteurs pour chaque sujet traité, de convoquer les membres.

M. Recordon, directeur du Collège de Vevey, est chargé par le Comité de l'organisation générale des colloques. Il renseignera volontiers toutes les personnes que la question intéresse. Le Comité rappelle à ce propos qu'il a coutume de ne constituer de nouveaux groupes qu'à la demande de plusieurs personnes, dont une est disposée à se charger de l'organisation en collaboration avec lui.

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Au semestre d'été passé, la Faculté comptait 101 étudiants immatriculés et 51 auditeurs. Sur les 101 étudiants réguliers, une quarantaine étaient candidats à la licence ès lettres; les autres étaient ou des étudiants de l'école de français moderne ou des étudiants d'autres universités temporairement à Lausanne.

Au semestre actuel (hiver 26-27), la Faculté compte 83 étudiants immatriculés et 79 auditeurs.

La répartition des 90 étudiants immatriculés est à peu près la même qu'au semestre précédent.

* * *

Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné les diplômes et certificats suivants :

a) Licence ès lettres (diplôme d'Etat) :

En mars 1926 : M. J. Béranger.

En juillet 1926 : MM. E. Champendal, E. Ducommun, A. Guex, R. Rouiller, M^{lle} E. Tchernosvitow.

En octobre 1926 : M^{lles} V. Clerc, L. Mottier, A. Porchet.

b) Licence ès lettres :

En juillet 1926 : M. H. Albisser.

c) Certificat d'études françaises :

En mars 1926 : M^{lles} Brudno et R. Kniveton, MM. H. Emmerich et J. Viano.

En juillet 1926 : M^{lles} M. Aldworth, R. Asher, J. Bagshaw, V. Baumberger, E. Blondiau, E. Cockin, G. Leischner, G. Meyer, R. Narjes, J. Nicole.

En octobre 1926 : M^{lles} D. Hammond et H. Mac Gloon.

* * *

M. Ch. Gilliard, chargé de cours, au bénéfice d'un congé pendant l'année 1925-1926, en raison du surcroît de travail que lui imposait la réunion des deux gymnases classique et scientifique, a repris cet automne son enseignement d'histoire suisse.

M. A. André, lecteur à l'Ecole spéciale de français moderne, a donné sa démission pour le 15 octobre, après 35 années d'activité pendant lesquelles il assura à lui seul, avec distinction et dévouement, l'enseignement pratique du français aux étrangers. En attendant une refonte complète de l'Ecole spéciale de français moderne, refonte que le Département et l'Université désirent, mais que les circonstances actuelles empêchent de réaliser immédiatement, l'enseignement du français aux étrangers et la préparation au certificat d'études françaises ont été confiés à MM. Pierre Gilliard et René Rapin, tous deux membres de notre Société. M. Gilliard, qui a reçu le titre de lecteur, s'est chargé de l'enseignement de la grammaire et de la stylistique, ainsi que de la lecture expliquée. M. Rapin est chargé des leçons pratiques de prononciation et de traduction.

Les étudiants de l'Ecole de français moderne, au nombre d'une cinquantaine, sont dès ce semestre groupés en classes restreintes et homogènes.

* * *

La bibliothèque de la Faculté s'est considérablement enrichie au cours des derniers mois. Elle compte au 1^{er} décembre un

total de 6017 volumes sans compter les thèses, classées et logées à part. Signalons parmi ses plus importantes acquisitions récentes les *Œuvres* de Molière dans l'édition des Grands Ecrivains (don de M. André), la collection complète et reliée de tous les volumes déjà parus du *Schweizerisches Idiotikon* (don de l'hoirie de M. A. Pellis, jadis professeur au Collège de Nyon), l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, et le 7^e volume de l'*Histoire de la langue française* de Brunot.

Rappelons à ce propos que les membres des Etudes de Lettres peuvent venir travailler à la bibliothèque de la Faculté (Cité, salle 7), les mercredi et samedi après-midi. Ils peuvent y *consulter* tous les ouvrages déposés sur les rayons, mais ne peuvent emprunter que les volumes de la bibliothèque spéciale des Etudes de Lettres.

* * *

Grâce au subside des Etudes de Lettres, le travail de réfection du catalogue de la bibliothèque des thèses a pu être activement poussé cet automne : le fichier va prochainement contenir, en plus des fiches des thèses relatives à la philologie latine, celles des thèses relatives à la philologie grecque, à la philologie française et à la philologie italienne. Ce catalogue sur fiches, de même que le catalogue sur fiches de la bibliothèque de la Faculté, est à la fois alphabétique et méthodique. A part les œuvres de pure littérature qui ne sont cataloguées que sous le nom de l'auteur, tout ouvrage est l'objet de deux (ou plusieurs) fiches, dont l'une est placée sous le nom de l'auteur et l'autre sous le nom de la matière qui y est traitée. Sous *Virgile*, par exemple, on trouve toutes les éditions de Virgile que possède la bibliothèque, puis tous les ouvrages qui se rapportent à la vie et à l'œuvre du poète.



Proposition du Comité.

Pour répondre à un vœu qui lui a été présenté à plusieurs reprises déjà le Comité se propose de créer un service de renseignements à l'usage de ceux de ses membres qui désireraient du travail. Voici comment, très simplement, le service fonctionnerait : le Comité dresserait et tiendrait à jour des listes de ceux des membres de la société qui sont disposés à se charger de leçons ou de répétitions, de traductions, de recherches dans les bibliothèques et archives, d'un préceptorat ou d'un lectorat, ou de travaux analogues. Il nantirait ensuite le public par voie d'annonces qu'on peut s'adresser à lui pour trouver un lecteur, un précepteur, un répétiteur, un traducteur, etc. Le service fonctionnerait gratuitement. Il serait entendu cependant qu'on ne répondrait qu'aux lettres munies d'un timbre pour la réponse.

Ceux de nos membres que ce projet intéresse peuvent dès maintenant signaler par lettre au Comité les travaux dont ils se chargeraient. Le Comité les prie d'indiquer avec précision leur adresse.
